



Secrétariat de la **FNAREC**
37 rue de la République
17 138 Puilboreau

Fédération Nationale des **AREC**
277 rue St Jacques
75 240 Paris

Compte rendu de
L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de la F.N.A.R.E.C.

Damvix le mercredi 30 septembre 2015-10-14

➤ *Début de la séance : 15h*

Membres convoqués

NOM	Prénom	AREC	
Mme PRINEAU	Joëlle	17 Charente Maritime	<i>Présent</i>
M. MARTIN	Pierre- Marie	22 Côtes d'Armor	<i>Présent</i>
Mme HERR	Michèle	33 Gironde	<i>Présent</i>
M. BEUCHEE	Alain	35 Ille et Vilaine	<i>Absent</i>
Mme GROUSSAIN	Jacqueline	37 Indre et Loire	<i>Présent</i>
Mme SWORZIL-BLANCHET	Marie Françoise	41 Loir et Cher	<i>Présent</i>
M. QUERAT	Joseph	42 Loire	<i>Absent</i>
Mme TRIMOREAU	Marie Annick	44 Loire Atlantique	<i>Présent</i>
M. BRADEL	Jean-Louis	45 Loiret	<i>Absent</i>
Mme VINCENT-GUITTON	Marielle	49 Maine et Loire	<i>Présent</i>
Mme LERAY	Maryvonne	53 Mayenne	<i>Présent</i>
Mme LE LOËR	Armelle	56 Morbihan	<i>Présent</i>
M. PODEVIN	Jean	59 Nord	<i>Présent</i>
Mme MOREAU	Danièle	64 Pyrénées Atlantiques	<i>Absent</i>
Mme LAVENTIE	Brigitte	67 -68 Bas et Haut Rhin	<i>Absent</i>
Mme BERODIER	Jeanne	71 Saône et Loire	<i>Absent</i>
M. PORCHERON	François	72 Sarthe	<i>Présent</i>
Mme RAZKALLAH	Marcelle	73 Savoie	<i>Absent</i>
Mme TASSEL	Françoise	75 Paris - Ile de France	<i>Présent</i>
Mme PLANQUES	Armande	81-82 Tarn et Tarn -et-Garonne	<i>Absent</i>
M BILLAUDEAU	Roger	85 Vendée	<i>Présent</i>

ORDRE du JOUR :

- 1) **Premier temps** : **Rapport moral** présenté par le président, **Pierre DROUET**
 Rapport financier présenté par le trésorier, **Jean NAUD**

Vote pour adoption des rapports, selon les modalités prévues à l'article 9 des statuts.

- 2) **Deuxième temps** : **Réflexion – Echanges – Débat**

Vote éventuel sur des résolutions découlant de : Réflexion – Echanges – Débat

- 3) **Troisième temps** : **Elections au Conseil d'Administration**

Vote

Compte-rendu

- 1) Premier temps** : **Rapport moral** présenté par le président, **Pierre DROUET**

« Chers amis,

Cet après midi, c'est au tour de la FNAREC de s'adresser à vous, pour vous présenter au cours de cette assemblée générale statutaire son action de l'année écoulée depuis la dernière rencontre en septembre 2014 à Saint Jacut de la Mer chez nos amis des Côtes d'Armor.

Permettez- moi d'abord de rappeler l'historique de notre fédération : c'est au congrès **du** Mans en 2010 qu'elle est formée pour remplacer la commission nationale et se donner une structure administrative sous la forme d'une association loi 1901.

Ses objectifs, que vous retrouvez dans l'article 1 de ses statuts, sont

de rassembler les AREC existants sur notre territoire et toute association de retraités poursuivant les mêmes buts,

de les représenter auprès de l'institution Enseignement Catholique au niveau du diocèse et du secrétariat général,

de susciter l'organisation d'une rencontre annuelle appelée « congrès national des AREC » et d'y apporter son concours,

d'assurer un lien, un soutien et une aide auprès des amicales existantes et de répondre aux besoins qu'elles expriment.

L'an dernier, nous nous sommes donné des moyens financiers plus conséquents pour nous permettre d'engager plus d'actions et de pouvoir les coordonner en nous retrouvant régulièrement en conseil d'administration.

Nous avons pu nous octroyer 4 journées de travail au cours de l'année. Trois rencontres se sont déroulées à Angers qui était le point le plus central, et une à la Roche sur Yon où nous sommes venus rencontrer nos amis de la Vendée en pleine préparation de ce congrès que nous sommes en train de vivre.

Cette année a été marquée par la disparition subite de notre ami André Descousse qui était depuis la création, le secrétaire de notre fédération. Sa grande rigueur dans les tâches d'organisation, sa maîtrise de l'outil informatique lui avaient permis de mettre en place un système de relations et d'information très performant. Il était votre interlocuteur régulier sachant allier fermeté et délicatesse, malheureusement il est parti avec les « clés » d'où le silence de notre site depuis le début de l'année. Je veux ici lui rendre hommage pour tout le travail qu'il a effectué.

Au cours de l'année, dans le cadre des relations avec l'institution, nous avons fait parvenir à toutes les directions diocésaines un compte-rendu résumé du congrès de Saint Jacut avec une lettre de présentation, ce qui veut dire qu'aucun ne peut ignorer ce que nous vivons chaque année en cette même période et le sérieux du travail que nous y effectuons.

Vous avez reçu trois bulletins depuis septembre 2014, nous espérons qu'ils ont rempli leur objectif : vous informer d'abord, vous apporter des idées, assurer le lien entre nos associations.

Il est probable qu'à l'avenir nous assurerons plutôt une diffusion dématérialisée par messagerie électronique ce qui permettra de le transmettre au plus grand nombre de nos adhérents.

Chaque conseil d'administration nous a permis de faire le point sur nos contacts avec chacun d'entre nous, à l'écoute des difficultés que vous rencontrez, en soutien des amicales qui se mettent en route : nos amis d'Alsace qui n'ont pu être avec nous à ce congrès, ceux du Tarn et du Tarn et Garonne dont l'association poursuit les mêmes buts que les nôtres.

Nos amis de Pyrénées Atlantiques et de la Savoie.

Et suite à nos informations diffusées auprès des directeurs diocésains, deux départements se préparent à faire démarrer une nouvelle amicale : la Somme où un ancien directeur diocésain est intéressé et prêt à fonder une AREC et l'Eure et Loir où M. Davet avec le soutien de son DDEC met lui aussi en place une AREC. Elle était invitée à la réunion de rentrée des chefs d'établissement pour présenter ses projets.

Voici des résultats concrets de notre travail, nous avons sensibilisé des responsables et ceci a des retombées positives.

Nous avons maintenant, pour répondre à votre demande, à travailler sur la mutualisation.

Dans ce domaine il faut préciser nos attentes pour que la fédération étudie ce qu'il est possible de réaliser en fonction de ses moyens humains et matériels.

Nous avons aussi à réfléchir à nos rencontres annuelles que nous appelons congrès.

Organiser un tel événement est un gros travail d'équipe qui d'après ceux qui l'ont vécu récemment, est aussi un stimulant pour une amicale.

Mais les coûts deviennent importants, surtout avec un hébergement que nous voulons de qualité, chacun souhaitant réserver le meilleur accueil possible à ses hôtes. Doit-on maintenir la formule actuelle ou peut-on prendre d'autres dispositions ? Nous allons nous donner le temps d'exprimer nos idées tout à l'heure.

Notre fédération a cinq ans maintenant. Nous lui avons donné des statuts qui volontairement imposent un renouvellement régulier de ses membres pour obliger à apporter régulièrement du sang neuf, des idées nouvelles et permettre une représentation plurielle de nos amicales. Ainsi cette année nous sommes deux administrateurs en fin de mandat et ne pouvant se représenter :

Jean Naud de Charente-Maritime, qui est notre trésorier et moi-même en poste de président depuis la création.

Maryvonne Monnier a présenté sa démission, n'étant plus membre du CA de l'AREC

Maine et Loire, elle se trouve éloignée de la vie de son amicale, et si on ajoute la place laissée vide par notre regretté secrétaire, ce sont 4 postes que nous devons pourvoir aujourd'hui.

L'appel que j'avais lancé avec les convocations a reçu un bon écho puisque nous avons 4 candidatures que je vous présenterai tout à l'heure et soumettrai à votre approbation.

Ainsi le CA sera au complet ce soir pour continuer le travail commencé, s'organiser et se fixer les objectifs pour l'avenir.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez manifestée au cours de mes 5 années du mandat, je remercie Maryvonne et Jean pour le travail effectué ; au nouveau conseil de faire vivre la F.N.A.R.E.C., de maintenir les liens d'amitié et de solidarité entre toutes nos amicales existantes et en gestation.

Bon courage à vous tous. »

Pierre Drouet

Rapport financier présenté par le trésorier, Jean NAUD

FNAREC Exercice 2014-2015

PRODUITS		CHARGES		SOLDE
Cotisations 2014 - 2015	2 431,18	Déplacements	1 998,86	
Cotisations de 2013-2014	398,00	Secrétariat	238,49	
		Fleurs	97,00	
Excédent St Jacut	300,00			
Total PRODUITS	3 129,18	CHARGES	2 334,35	
Solde 2013 - 2014	1 039,47	Solde 2014--2015		794,83
TOTAL	4 168,65	SOLDE TOTAL		1 834,30

Budget Prévisionnel 2015/2016

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	2 400	Secrétariat	250
		Déplacements	2 000
		Participation A.G.	150
TOTAL	2 400		2 400

Vote : (à main levée / article 9 des statuts)

Vote 1 pour adoption du RAPPORT MORAL

Vote 2 pour adoption du RAPPORT FINANCIER et budget prévisionnel.

Les deux rapports sont adoptés à **l'unanimité.**

2) Deuxième temps : Réflexion – Echanges – Débat

1. Des questions ?

- 1.1 Faut-il continuer à faire un congrès tous les ans ?
Qu'est-ce qu'on veut ? Etre le plus nombreux possible ou le minimum ?
- 1.2. Pouvons- nous penser plutôt à un congrès tous les 2 ans ?
Tous les 2 ans et 2 jours et demi ?
- 1.3. Qu'advient-il de l'AG, qui selon les statuts, doit se dérouler tous les ans. ?
- 1.4. Avez- vous proposé un hébergement chez l'habitant pour diminuer le coût ?
- 1.5. Que faire des excédents d'un congrès ?
Peut-on augmenter les cotisations des AREC pour que la FNAREC aide les petites AREC ?
- 1.6. Qui « ne dit pas non » pour accueillir un congrès ?
- 1.7. Comment mettre en place la mutualisation des idées, des ressources ?

2. Des remarques

- 2.1. L'AVRELCA nous relate la difficulté des membres des AREC lointaines pour qui le coût du déplacement rend impossible leur participation annuelle.
L'organisation du congrès a occupé tous les conseils d'administration de l'année.
La FNAREC garantit la suite du thème.
Le congrès doit avoir une vraie qualité de contenu : certaines AREC ne venaient plus car les membres étaient déçus du contenu.
- 2.2 Se retrouver tous les 2 ans va faire perdre du lien.
- 2.3. La loi, pour les associations, est d'arrêter les comptes tous les ans.
La loi ne prévoit pas de sanctions.
Un certain nombre d'AG valident les rapports d'activités par mail.
Rien n'empêche qu'on organise une AG à laquelle ne participent pas tous les membres, chaque membre de la FNAREC [i.e. le(a) président (e) d'une AREC] donnant leur(s) pouvoir (s)aux membres du CA de la FNAREC.
Marielle doit parler avec sa fille de cette partie juridique.
- 2.5. Les excédents pourraient servir à aider financièrement les petites AREC.
- 2.7. Le site de la FNAREC n'est pas encore accessible suite au départ d'André DESCOUSSE, il nous faut retrouver l'adresse et prendre conseil pour le mettre à jour.
Il peut être le soutien pour cette mutualisation.

3. Des réponses

- 3.1. Vote : 1 congrès tous les 2 ans de 2 jours **13 voix**
1 congrès tous les 2 ans de 2 jours et demi **12 voix**

**Le prochain congrès aura lieu en 2016, à Nantes.
Le suivant en 2018.**

- 3.4. Hébergement gratuit chez l'habitant proposé, mais la personne concernée n'a pas pu profiter de la soirée festive.

3.6. 4 départements n'ont pas dit non pour organiser un congrès :
56 Le Morbihan. 72 la Sarthe. 59 le Nord. 67 68 Bas Rhin, Haut Rhin.

3) **Troisième temps :** Elections au Conseil d'Administration

Pierre redonne les noms des personnes sortant du CA.

- André Descousse décédé, finissait aussi son mandat.
- Jean Naud de Charente-Maritime, qui est notre trésorier
- Pierre Drouet, en poste de président depuis la création.
- Maryvonne Monnier a présenté sa démission, n'étant plus membre du CA son AREC.

Pierre présente les candidatures reçues :

NOM	Département	Commentaires
Marielle VINCENT- GUITTON	49	n'étant plus membre invité, peut présenter sa candidature.
Pierre LELAY	22	
Elisabeth HUTEAU	44	
Yvonne STINUS	33	

Vote à l'unanimité

Le conseil comprend donc :

- **6 membres élus**

Elisabeth HUTEAU	Loire- Atlantique
Pierre LELAY	Côtes d'Armor
Pierre Marie MARTIN	Côtes d'Armor
Joëlle PRINEAU	Charente Maritime
Yvonne STINUS	Gironde
Marielle VINCENT-GUITTON	Maine et Loire

- **3 membres invités**

Roger BILLAUDEAU	Vendée
René NOZAIS	Côtes d'Armor
Marie-Annick TRIMOREAU	Loire Atlantique

Pierre termine l'AG en remerciant vivement l'AVRELCA pour ces deux bonnes journées et pour leur investissement dans l'organisation.

Intervention de Jean Podevin qui remercie Pierre, Jean et Maryvonne.

Roger offre de la part de tous, un livre sur le marais poitevin à ces 3 personnes.

Roger invite les membres à donner une impression.

Maryvonne : « Chaque AREC chante une note différente pour faire un magnifique cœur ! »

Pierre : « j'ai beaucoup apprécié mais suis resté sur ma fin car le temps d'échanges du mercredi matin fut trop court. »

Jean : « je pars avec des idées nouvelles pour mon AREC. » « Avec un congrès de 2 jours et ½, les débats seraient dilués. »

Pierre-marie : « deux jours très dynamiques » « celui qui commence avec confiance a gagné la moitié de la bataille alors battons nous pour l'autre moitié ! » »

Roger clôt le congrès.

Marie-Annick : « au bout du 4^{ème} congrès les échanges sont plus forts, on se retrouve comme une famille ! »

François : « Je ne savais pas où je mettais les pieds. J'en retiens les échanges personnels très positifs. »

Roger : « C'est mon deuxième congrès. Un groupe a dansé devant nous. Faire danser la vie dans nos associations, créer la joie de vivre, Enchantons nos AREC ! »

➤ **Fin de la séance vers 16h30**

Fait à Puilboreau, le 16 octobre 2015

*La secrétaire
Joëlle PRINEAU*